



## Garantie limitée de la borne de recharge résidentielle connectée Lucid

### Qui est le garant?

Conformément aux modalités et aux limites de la présente garantie, le garant est décrit ci-après :

<b>Garant</b>	<b>Région de la garantie</b>
Lucid USA, Inc 7373 Gateway Blvd Newark, CA 94560 <b>Téléphone</b> : 1 888-99 NIC (1 888 995-8243)	États-Unis
Lucid Motors Canada ULC 1133, Melville St, Suite 2700 VANCOUVER, C.-B. V6E 4E5 <b>Téléphone</b> : 1 888-99 NIC (1 888 995-8243)	Canada

### Qu'est-ce que la région de la garantie?

La région couverte par la garantie est définie comme les pays nord-américains (uniquement États-Unis et Canada) où la borne de recharge résidentielle connectée Lucid a été achetée à l'origine auprès de Lucid, mais exclut les îles, régions outre-mer, municipalités et territoires associés à ces pays.

### Qui peut utiliser cette garantie limitée?

Cette garantie est fournie à l'acheteur initial et au(x) propriétaire(s) subséquent(s) d'une borne de recharge résidentielles connectée Lucid achetée à l'origine auprès de Lucid. Pour bénéficier d'une couverture, un nouveau propriétaire doit fournir une preuve de transfert de propriété.

### En quoi consiste le recours?

Le recours en vertu de la présente garantie se limite à la réparation, au remplacement ou au réglage des pièces défectueuses.

**Limitation des garanties implicites et des dommages accessoires et indirects** : Toutes les garanties implicites, y compris toute garantie implicite de qualité marchande ou d'adaptation à un usage particulier, sont limitées à la période de garantie définie ci-dessus dans toute la mesure permise par la loi applicable. La présente garantie exclut les recours en cas de dommages accessoires ou consécutifs. Les dommages accessoires et indirects comprennent, sans s'y limiter, la perte de temps, la perte de revenu ou de profits, la perte de jouissance de votre véhicule, la diminution de la valeur du véhicule, les frais de



transport alternatif, les frais d'hébergement, les inconvénients, l'aggravation ou la détresse émotionnelle. Certains États ne permettent pas de limiter la durée d'une garantie implicite ou l'exclusion ou la limitation de dommages accessoires ou indirects; par conséquent, il se pourrait que la limitation ou l'exclusion susmentionnée ne s'applique pas à vous.

### **Qu'elle est la durée de la période de garantie?**

Quatre ans à compter de la date d'achat initiale.

### **Que couvre cette garantie limitée?**

Le garant s'engage, sans frais et dans un délai raisonnable, à réparer, à remplacer ou à régler votre borne de recharge résidentielle connectée Lucid qui fonctionne mal ou qui ne fonctionnent pas correctement pendant la période de couverture applicable en raison d'un défaut de fabrication ou de main-d'œuvre, dans un délai raisonnable suivant votre demande et à la condition que votre borne de charge résidentielle connectée Lucid ait été correctement utilisée et entretenue, et que la défectuosité ou la défaillance ait été signalée à Lucid pendant la période de garantie. Le garant peut, à sa discrétion, déterminer la méthode de réparation d'une pièce défectueuse ou qui tombe en panne (réparation, remplacement ou réglage avec une pièce neuve, remise à neuf ou réusinée). Si la pièce ou l'accessoire a été installé par un technicien de Lucid, les frais de main-d'œuvre de remplacement sont également couverts.

### **Que ne couvre pas cette garantie limitée?**

Les dommages raisonnablement caractérisés ou causés par un des éléments ou une des actions ci-dessous ne sont pas couverts par la présente garantie :

- Usure normale. L'usure normale est un dommage ou une contrainte qui survient dans le cadre d'une utilisation normale. Cela comprend également les dommages esthétiques qui n'affectent pas le fonctionnement.
- Accidents, collisions ou impacts avec des objets extérieurs.
- Incidents externes (p. ex., vol ou vandalisme) ou influences extérieures (p. ex., conditions météorologiques ou facteurs environnementaux).
- Application ou déversement de produits chimiques.
- Négligence et utilisation abusive, mauvaise ou déraisonnable.
- Utilisation d'appareils ou d'accessoires incompatibles (y compris les adaptateurs non approuvés par Lucid).
- Mauvaise installation.
- Le réglage, la modification ou la réparation effectués par du personnel non autorisé par Lucid, y compris le réglage, la modification ou la réparation qui auraient pu autrement être couvertes par la présente garantie.
- Utilisation à des fins commerciales.

### **Comment obtenir un service au titre de la garantie :**

Avisez Lucid pendant la période de garantie et apportez votre borne de recharge résidentielle connectée Lucid à un centre de service Lucid. Vous trouverez une liste des Centres de service Lucid sur notre site Web <https://www.lucidmotors.com>. Vous pouvez également obtenir de l'information sur la mise en œuvre



de la garantie ou planifier l'entretien en communiquant avec le Service à la clientèle de Lucid au numéro sans frais 1 888 99-LUCID (888 995-8243). Bien que vous n'ayez pas à faire appel à un Centre de service Lucid ou à un atelier de réparation autorisé par Lucid, la couverture en vertu de la présente garantie Lucid peut être exclue en cas d'entretien, de service ou de réparation inappropriés effectués par un centre de service ou un atelier de réparation autre que Lucid et non autorisé par Lucid.

### **Réserve de droits**

Le garant se réserve le droit d'apporter des modifications ou des ajouts aux garanties en tout temps, sans engager d'obligation d'apporter les mêmes modifications ou ajouts aux garanties antérieures. Le garant se réserve également le droit de fournir des réparations après la garantie, d'effectuer des rappels ou de prolonger la période de garantie à la seule discrétion du garant, et aucune modification ou prolongation ne contraint le garant à offrir ou à fournir d'autres modifications ou prolongations futures.

### **Droits applicables**

Les garanties contenues dans la présente garantie et toutes les questions concernant leur application et leur interprétation sont régies par la loi du territoire dans lequel vous avez effectué l'achat de votre borne de recharge résidentielle Lucid.

**LE GARANT N'OFFRE AUCUNE AUTRE GARANTIE EXPRESSE SUR CE PRODUIT, À L'EXCEPTION DE LA PRÉSENTE GARANTIE.** Cette garantie vous confère des droits judiciaires précis, et vous pourriez également vous prévaloir d'autres droits selon la Province du Canada ou l'État des États-Unis.

### **Satisfaction de la clientèle**

Nous prenons la satisfaction de nos clients au sérieux. Si vous avez des questions ou des préoccupations, ou si vous n'êtes pas satisfait du service que vous recevez, suivez ces étapes :

1. Communiquez avec votre représentant de service Lucid dans votre centre de services local. Une liste des emplacements est disponible au : <https://www.lucidmotors.com/locations>.
2. Si votre question ou préoccupation n'est toujours pas résolue, communiquez avec le directeur des ventes, le directeur du Centre de services ou le directeur de l'assistance à la clientèle en écrivant à [customercare@lucidmotors.com](mailto:customercare@lucidmotors.com) ou en composant le 1-888-99 LUCID (1-888-995-8243).